

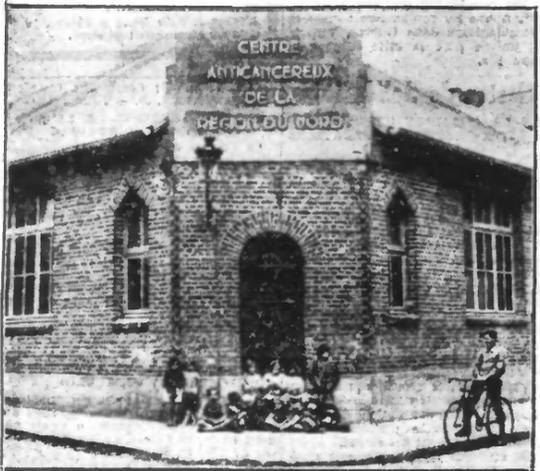
LA PLUS FORTE-
VENTE DE LA REGION
LILLE. 186, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Hausmann
JOURNAL D'INFORMATION

Quotidien de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX :
ROUBAIX : Téléphone 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING : Téléphone 19-85
3, rue Fidele Lathoucq
Directeur : Eug. GUILLAUME

LES GRANDES ŒUVRES SOCIALES DANS LE NORD

UNE VISITE DU CENTRE ANTICANCÉREUX
INSTALLÉ RUE DU CROQUET, A LILLE



LE CENTRE ANTICANCÉREUX DE LA REGION DU NORD, A LILLE

Le Conseil de Direction du Centre Anticancéreux de la région du Nord, sis à Lille, rue du Croquet, derrière l'Hôpital Saint-Sauveur, a visité hier les installations si bien outillées du Centre Anticancéreux.

Étaient présents : MM. R. Langeron, préfet du Nord ; Bouvard, secrétaire général ; Châtelet, recteur de l'Académie de Lille ; Dubois, doyen de la Faculté de Médecine ; Malaquin, représentant du Conseil de l'Université ; le docteur Viellidant, directeur départemental de l'Hygiène ; le docteur Arqueboug et Willem, adjoints au Maire de Lille ; Deschamps et Seydoux, conseillers généraux ; Mullier, administrateur des Hospices de Lille.

Ces Messieurs ont été reçus par M. le professeur Lambert, directeur du Centre, entouré du personnel médical ; M. le professeur agrégé Grandclaude, sous-directeur et les chefs de services ; MM. les docteurs Dhaluin, Doumer, Le-maitre, Nuytens.

Voici les détails de cette visite :

Le Conseil, réuni dans le cabinet du Directeur, a tout d'abord tenu une séance administrative, au cours de laquelle il a été rendu compte de la vie du Centre du 1er février 1930 au 1er février 1931 dans son installation provisoire de l'Hôpital Saint-Sauveur.

LA DISPOSITION INTERIEURE DE L'ÉTABLISSEMENT

M. le Directeur a donné ensuite toutes les explications concernant le nouveau bâtiment qui s'élève à l'extrémité de la rue du Croquet.

Ce bâtiment est divisé en trois parties. La première partie est réservée à l'examen des malades aux consultations, lesquelles ont lieu trois fois par semaine, les mardi, jeudi et samedi, à 10 heures. Cette partie comprend : une salle d'attente, une grande salle d'examen, une salle d'examen spéciaux, une salle d'ex-

L'INAUGURATION DU NOUVEAU PAVILLON DE LA MAISON MATERNELLE JULIA-BÉCOUR



L'INAUGURATION, HIER, DE LA NOUVELLE GARDERIE DE LA MAISON MATERNELLE JULIA-BÉCOUR, A LILLE

EN HAUT : M. LANGERON, préfet du Nord, avec, dans l'ordre, à sa gauche, MM. COÛTEBÉCOUR, sous-préfet de Lille, et le docteur DELAUX, en faisant expliquer la situation de l'établissement, qu'on voit debout à gauche, pendant la cérémonie de l'inauguration. — EN DESSOUS : Le bâtiment de la nouvelle garderie du pavillon Frank Buhl, qui a été inauguré hier.

LIRE LE COMPTE RENDU DE CETTE CÉRÉMONIE EN DEUXIÈME PAGE

LE CONFLIT DU TEXTILE

M. ROGER SALENGRO
DÉPUTÉ-MAIRE DE LILLE
NOUS INDIQUE LE SENS
DE SON INTERPELLATION

Nous avons annoncé dans notre numéro d'hier que la Chambre avait décidé vendredi de fixer ultérieurement la date de l'interpellation de M. Roger SALENGRO, député du Nord, sur la grève du textile de Roubaix-Tourcoing.

Au sortir de la cérémonie qui se déroula hier soir à l'Hôtel de Ville, à l'occasion du Cinquantenaire de l'École laïque, nous avons demandé au député-maire de Lille dans quel sens il se proposait d'intervenir prochainement à la Chambre.

« Pourquoi cette grève ? »

M. Roger SALENGRO nous a répondu sur-le-champ :

« J'ai appris, ce matin, par votre journal, que le groupe socialiste au Parlement m'avait confié le soin d'interpeller le gouvernement, en compagnie de mes amis, MM. BRACKE, DELBOUR, François LEFÈVRE, GONIAUX PARSY.

« MM. Léon Blum et Vincent-Auriol m'avaient déjà entretenu de leur désir de déposer une interpellation, mais j'ignorais qu'ils m'auraient fait l'honneur de me prier de la prendre en charge.

« Nous interrogeons le député-maire de Lille :

« Pouvez-vous nous faire connaître le libellé de votre interpellation ? »

M. Roger SALENGRO nous explique aussitôt qu'il s'agit longuement entendu, samedi prochain, avec M. BRACKE, et précise que l'interpellation portera « SUR LES CONDITIONS DANS LESQUELLES S'EST PRODUITE ET SE DÉVELOPPE LA GRÈVE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DANS L'AGGLOMÉRATION DE ROUBAIX-TOURCOING ».

Un entretien préalable avec les syndicats confédérés

Nous demandons au député-maire de Lille dans quel esprit il compte intervenir.

M. Roger SALENGRO montre à ce propos la plus grande réserve et se contente de faire connaître qu'il se propose de conférer en compagnie du Comité intersyndical de grève, qui réunit à Roubaix-Tourcoing les syndicats affiliés à la C. G. T.

Avant de quitter le député-maire de Lille, nous le prions de nous dire quand le débat, selon lui, sera évoqué devant la Chambre.

M. Roger SALENGRO, de par l'entrée à l'Élysée de M. Paul Doumer, ne pense pas qu'un débat puisse s'ouvrir avant le milieu de mai.

Prenant congé, le maire de Lille ajoute que le Conseil Municipal de Lille se réunira en séance extraordinaire, lundi, afin de voter un crédit permettant l'allocation de secours aux grévistes de Roubaix-Tourcoing.

Comment s'est terminée la troisième semaine de grève

Voici maintenant terminée la troisième semaine du grand conflit du textile de Roubaix-Tourcoing.

Hier, nous exprimions l'incertitude dans laquelle on se trouvait encore quant à la solution possible du conflit, lorsque parvint la nouvelle d'une réunion des parités intéressées à la Préfecture.

Faut-il espérer que de cette entrevue sortira la conciliation sinon la réconciliation ? L'expérience de ces sortes de réunions peut faire hésiter et refroidir les enthousiastes et sans vouloir faire le docteur Tant-pis il vaut mieux attendre sans formuler des pronostics heureux de peur d'avoir à déchanter.

Espérons cependant que cette réunion, si elle n'amène pas une solution immédiate préparera la voie à des arrangements ultérieurs.

Ajoutons que la nouvelle de cette entrevue prochaine fit l'objet de bien des conversations hier.

La fin de la semaine a vu se ramifier quelques peu les ardeurs de manifestants, et un camion chargé de balles de laine fut à une intervention de forces importantes de police de ne pas être mis à mal, dans sa traversée de Roubaix. A part cet incident, nous remercions sans peine, la journée fut en somme assez calme.

Lisez en deuxième page notre nouveau feuilleton "CHIFFONNETTE" grand roman d'amour par Jean Demais.

EXTRAIT

D'un jugement rendu par la Quatrième Chambre du Tribunal de première instance de Lille, le 15 mai 1931, il appert :

« Veuve Mathilde DEMUIS, se nommant Mathilde Lanoy, le 12 mai 1931, marchande de pommes de terre, demeurant à Roubaix, 17, rue de Lanoy ;

« Veuve Alexandre, se nommant Lysiane Lanoy, le 5 décembre 1928 marchande de légumes, demeurant à Roubaix, 124, rue Pierre-Boucaut ;

« Condamnés d'avelir, à Roubaix, les 25 et 26 avril 1931, trompés les uns par les autres des sacs de pommes de terre vendus pour un poids de 50 kilogrammes et qui en réalité ne pèsent que 25 kilogrammes ;

« Ont été condamnés chacun à trois mois d'emprisonnement avec sursis et chacun cinq francs d'amende, et aux dépens.

« Le Tribunal, en outre, décide que le jugement sera par extrait en première page inséré aux frais des condamnés dans les journaux "Le Réveil du Nord", "Le Dépêche", "Le Réveil du Nord", et "La Croix du Nord", sans toutefois que le coût de chaque insertion puisse excéder le montant de deux cents francs et affiché au nombre de trois exemplaires dont un à la porte du domicile des condamnés et l'autre à la porte de la Maison de Roubaix, avec citation pendant une durée de sept jours d'observer les affiches.

« Tout par application des articles 1, 7, de la loi du 27 août 1930, et 3 de la loi du 30 mars 1931, et de l'Article 104 du Code de l'Instruction Criminelle, et de la loi du 29 juillet 1927, modifiée par la loi du 30 décembre 1929.

« N'y ayant appel.

« Vu au Parquet ;

« Le Procureur de la République, ESPINASSE.

« Pour extra : conformé :

Le Joffroy,

F. LOUCHART.

LE MYSTÈRE DE LA CASEMATE DE BERSILLIES

Les mensonges de Chimène

Au cours de notre enquête à Maubeuge et à Bousignies, deux personnes nous ont donné de nouvelles preuves de la mauvaise foi de l'inculpé

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Louis Chimène, inculpé de l'assassinat de son « meilleur ami » Edmond Pesant, ne parait pas se soucier, à la prison d'Avances où il est incarcéré, de la gravité de l'accusation qui pèse contre lui. Aucunes déclarations, ni bavardes avec les autres détenus, rit et mange avec un bel appétit.

Ces hommes est-il un sot ou cache-t-il un terrible mystère ?

Au Palais de Justice d'Avances, M. Magnin poursuit avec une prodigieuse activité, une instruction d'autant plus ardue que l'inculpé s'obstine à nier tous les faits, soient-ils l'évidence même, lorsqu'ils sont compromettants à son égard. Deux témoins ont été entendus hier samedi. D'autres seront appelés la semaine prochaine.

M. Magnin a, de plus, lancé d'innombrables commissions rogatoires et il a demandé qu'un expert soit désigné pour l'examen de l'écrivure que Pesant aurait remise à Chimène.

NOTRE ENQUÊTE A MAUBEUGE.

On sait que Chimène se défend d'avoir acheté un revolver et un rasoir chez M. Mathieu, armurier à Maubeuge. C'est



M. HENNEKINNE, marbrier à BOUSIGNIES, qui vendait à CHIMÈNE, chez l'armurier MATHIEU, à MAUBEUGE.



Mme R. BERNARD, enchevêtrée à Maubeuge, qui reçoit chez elle PESANT, attendant son ami CHIMÈNE.

alors qu'il était dans le bureau de M. Mathieu, il a entendu un homme demander à acheter un rasoir, puis un revolver.

« Lorsque j'ai traversé le magasin pour sortir, nous dit-il, j'ai vu le client, un homme d'une quarantaine d'années, de petite taille, penché sur le comptoir. Il demandait la liste de la pâte à rasoir. Il m'a même semblé qu'il cherchait à se dissimuler ».

Ainsi sont corroborées les dépositions de Mme et M. Mathieu.

De nouvelles armes s'offrent à l'accusation.

L. B.

LE MINISTRE DE L'AIR ITALIEN A FAILLI SE NOYER

Au moment où le général Balbo, après une inspection à Caserte, Naples, Capoue, se disposait à repartir pour Rome à bord d'un hydravion, pendant les manœuvres de décollage dans les eaux de Capri, l'appareil a perdu une partie de ses flotteurs et a coulé rapidement. Le général Balbo et son mécanicien Cagna, submergés avec le débris de l'appareil, ont réussi, après de longs efforts, à se dégager et à revenir à la surface. Le général Balbo a reçu quelques légères blessures au visage et à la poitrine et aux jambes. Il est reparti immédiatement à bord d'un autre appareil pour Ostie.

LE MEMORIAL DE PLEGSTEERT est inauguré aujourd'hui par le duc de Brabant



Aujourd'hui dimanche, à 11 heures, le duc de Brabant inaugure le mémorial de Plegsteert qui a été érigé à la mémoire des soldats britanniques tombés sur le champ de batailles entre la Douve et les communes d'Estaires et Fourmes et dont les tombes sont inconnues.

Lord Granville, l'ambassadeur d'Angleterre, l'évêque de Fulham, le feld-marshall sir William Pulteney, sir Hugh Trenchard, maréchal de l'Air, attaché militaire de France, le préfet du département du Nord, le commandant du 7e Corps de l'armée française à Lille, ainsi que d'autres notabilités françaises assistèrent à la cérémonie.

Le mémorial de Plegsteert a été érigé à l'intérieur du cimetière du Royal Berkshire régiment qui contient huit cent soixante-seize tombes. Les noms de 11.447 hommes sont gravés sur des panneaux placés dans les murs.

Le mémorial de Plegsteert avait à l'origine été destiné à Lille, et les noms des morts qu'il porte sont les noms des hommes qui sont morts en Belgique et en France à un moment où l'on se bécotait peu des frontières.

UN CORPS DE FEMME ATTACHÉ A UNE PLAQUE DE FONTE RETIRÉ DU CANAL, A ROUBAIX

D'après les constatations faites, on croit se trouver en présence d'un crime

LE CADAVRE TROUVÉ A VENDIN-LE-VEIL EST-IL CELUI DE LA POLONAISE DISPARUE ?

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

La découverte du cadavre de la femme habillée en homme, trouvée et descendue sous un talus à proximité de la gare de Vendin-le-Viel, défraya le plus en plus toutes les conversations.

Le Pont Morel et ses abords qui furent, pendant de longues années, redoutés de toute la population de Roubaix-Tourcoing, continuent à devenir mystérieux.

A peine le triste souvenir de la « Bande des Cagoules » est-il vaguement oublié qu'un crime, car toutes les circonstances semblent l'indiquer clairement, a été découvert hier après-midi dans ces parages.

En effet, un corps humain, c'est-à-dire le cadavre d'une femme, a été repêché des eaux du canal, entre le pont Morel et le pont tournant, à l'extrémité du boulevard d'Halluin, et plus connu sous le nom de « Pont de la Gâté ».

Un détail curieux marque cette macabre découverte : une plaque d'éprouve d'un poids de 90 kilos était attachée au corps de la morte.

UNE MACABRE DÉCOUVERTE

En cette malheureuse période de grève et par le beau temps relatif qui a marqué l'après-midi hier, de nombreux promeneurs circulaient le long de la berge du canal.

Vers 14 h. 30, plusieurs groupes passèrent sur le pont Morel, et ce fut leur attention fut attirée autrement que par le passage des peluches tirées par les tracteurs automobiles.

Un jeune gamain, âgé d'une quinzaine d'années, qui passait face aux débris de l'Association Charbonnière de Lille, Roubaix, Tourcoing, en jetant un coup d'œil sur l'eau tranquille et calme, vit l'attention attirée par une chose étrange. S'étant approché de la berge, il aperçut, avec un certain effroi, deux pieds humains flottant presque à fleur d'eau.

Justement ému par cette étrange découverte et jugeant qu'il se trouvait devant le corps d'un noyé, il donna aussitôt l'alarme.

ON RETIRE LE CORPS D'UNE FEMME...

Son premier mouvement fut d'avertir l'écouleur du Pont Morel, M. Albert Struyvel, âgé de 50 ans, qui se rendit immédiatement sur les lieux en emportant une longue gaffe armée d'un grappin.

Un usinier, la foule se rassembla pour voir manœuvrer cet homme qui tentait de ramener le cadavre sur la berge. Après quelques tentatives infructueuses, il parvint à hisser le corps sur la berge, en homme habillé à ce genre de vêtement, il ressentit une résistance inaccoutumée qui lui parut étrange.

Devant l'insuccès de ses efforts, un marchand de meubles de la garde mobile qui était présent sur les lieux, lui prêta main forte. Grâce à cette aide, le corps put être ramené sur la berge sans grands efforts de la part des deux hommes. Ils en eurent bientôt l'explication et ce, malgré la foule qui les gênait énormément dans leurs mouvements.

... AVEC UNE PLAQUE D'ÉPROUVE ATTACHÉE A LA CEINTURE

La raison de la résistance remarquée par les sauveteurs fut bientôt établie. En effet, un certain nombre de débris d'une quinzaine de millimètres d'épaisseur, fabriqués avec du coton, entouraient le corps de la défunte à hauteur de la ceinture. Ces débris, qui avaient une longueur d'environ 10 centimètres, étaient fixés à la ceinture de la morte par une plaque d'éprouve du poids respectif de 90 kilogrammes.

Cette découverte parut étrange, un certain mystère plana sur cette mort et il était nécessaire que la police intervienne, au plus tôt, pour apporter la lumière sur cette affaire.

LA POLICE SUR LES LIEUX

Sans tarder, M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, fut averti de cette macabre découverte.

Il se rendit sur les lieux où il fut bientôt rejoint par M. le docteur Desbonnet. Le praticien fit un examen sommaire du cadavre et constata qu'il avait dû rester environ quatre ou cinq jours dans l'eau. D'autre part, il releva des traces qui semblaient être la conséquence de coups, à la face et plus spécialement au front. Des ecchymoses ont également été relevées aux genoux.

Malgré un certain écoulement de sang par les narines, il n'a pas été possible d'établir exactement si, véritablement il y a fracture du crâne, ce qui ne permet pas de certifier si la défunte avait encore au moment de l'immersion.

M. André procéda ensuite à l'examen des lieux et releva un indice assez sérieux qui permettra de fixer approximativement le jour du forfait.

L'ENQUÊTE

En effet, le point suivant a été établi. Depuis plusieurs semaines, des ouvriers procèdent à l'établissement d'un égout qui de Dunkerque est, actuellement, les travaux tirent à leur fin. Toutes les bouches d'égouts sont posées, à l'exception d'une seule qui avait été placée provisoirement, contre le mur de l'estaminet portant le numéro 2 dudit local.

Or, depuis quelques jours, les habitants du quartier avaient constaté que la plaque servant de couvercle à la bouche avait disparu. Sans attacher plus d'importance à cette disparition, ils n'avaient pas jugé nécessaire d'en avertir la police. Or, ce fut de cette façon que l'on découvrit.

M. André, jugeant qu'il se trouvait en présence d'un crime, averti le procureur de Lille qui ne tardera probablement pas à descendre sur les lieux.

QUELLE EST CETTE FEMME ?

Rien, jusqu'à présent, n'a permis d'identifier le corps de la femme qui a été repêchée. Aucun papier n'a été retrouvé dans les poches de la défunte et cette constatation a, peu-être, été voulue et recherchée, car les auteurs du crime, en admettant qu'il y ait eu crime.

Un certain mystère plane sur cette mort et il était nécessaire que la police fixera probablement sous peu, tant sur ce point que sur l'identité de la victime.

Voilà d'ailleurs le signalement de cette femme inconnue : âgée d'environ 35 ans, elle a les cheveux châtains foncés, coupés à la garçonne, et elle porte une boucle d'oreille, ornée de deux brillants, à l'oreille gauche.

(Lire la suite en deuxième page)

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,

« Et à BOUSIGNIES

On sait qu'alors que Chimène faisait ses emplettes à l'armurier Mathieu, un client traversa le magasin. Cette personne était M. Hennekinne, marbrier à Bousignies, près de Cousoire, dont il était intéressant de recueillir la déclaration, ce que ne tardera sans doute pas à faire la Justice.

M. Hennekinne se souvient très bien que le samedi 25 avril, vers 16 h. 30,